

Communiqué pour diffusion immédiate

### **L'ADMQ appuie les recommandations du rapport Perreault**

**Québec, le 2 novembre 2015** – L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) reçoit très favorablement le rapport du Groupe de travail sur la simplification des redditions de comptes des municipalités, présidé par M. Jean Perreault.

Pour M. Charles Ricard, président de l'ADMQ, il s'agit d'un premier pas très encourageant qui peut conduire à un allègement conséquent des tâches des administrations municipales. « Je suis heureux de voir que les recommandations faites par l'ADMQ et par l'ensemble des associations municipales ont été entendues. Nous avons travaillé très fort dans ce dossier et nous espérons que la suite sera tout aussi prometteuse afin d'alléger le fardeau des municipalités. »

L'ADMQ appuie les recommandations du rapport Perreault, notamment celle requérant d'établir un objectif de réduction du temps consacré à satisfaire aux exigences des ministères et d'en préciser l'échéance. Dans leur ensemble, les recommandations permettront d'alléger le fardeau des municipalités à cet égard, et de libérer davantage de temps pour améliorer la productivité des administrations municipales.

### **À propos de l'ADMQ**

Depuis 76 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble 1 100 membres répartis dans quelque 875 municipalités locales, MRC, communautés métropolitaines, agglomérations et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

#### **Source :**

Magali Laurent, conseillère en communication  
Association des directeurs municipaux du Québec  
418 647-4518  
mlaurent@admq.qc.ca  
[www.admq.qc.ca](http://www.admq.qc.ca)